Gaspillage: le Sénat autorise la distribution d'invendus alimentaires

10/04/2015 à 23h32

Après plusieurs mois de débat, le Sénat a autorisé vendredi les supermarchés à distribuer leurs invendus alimentaires. La mesure doit permettre d'éviter le gaspillage.

> *Les sénateurs ont adopté, sous les applaudissements, un amendement centriste défendu par Nathalie Goulet permettant aux magasins de commerce de détail, d'une surface supérieure à 1000 mètres carrés, de «mettre en place une convention d'organisation de la collecte sécurisée des denrées alimentaires invendues encore consommables au profit d'une ou plusieurs associations d'aide alimentaire».*



Un amendement UMP similaire a été retiré. Pour que cette disposition puisse entrer en vigueur, il faut qu'elle soit également votée à l'Assemblée nationale. «Chaque jour 20 à 40 kg de nourritures sont jetés par chaque supermarché alors que

des gens, en France ne peuvent pas, faute de moyens, se nourrir», a déclaré la sénatrice de l’Orne.
Elle a souligné qu’un élu de Courbevoie (Hauts-de-Seine), Arash Derambarsh, a mené une expérience dans sa ville où il a pu distribuer chaque jour plus de 500 euros de nourriture. […]
Le Figaro